

États financiers de

EXPLORATION AMSECO LTÉE

pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers d'Exploration Amseco ltée	
États de la situation financière	1
États du résultat et du résultat global	2
États des variations des capitaux propres	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 18



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires d'Exploration Amseco Ltée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Exploration Amseco Ltée (la « Société »), qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020;
- les états du résultat et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers, qui indique qu'au 31 décembre 2021 la Société ne possède plus de propriété minière, et a un déficit accumulé de 15 128 402 \$ (15 143 122 \$ au 31 décembre 2020). Par conséquent, la Société dépend de sa capacité à obtenir du financement afin de s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités.

Comme il est indiqué à la note 1 des états financiers, ces événements ou situations, conjugués aux autres questions exposées dans la note 1 des états financiers, indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Marc-André Fontaine.



Montréal, Canada

Le 28 avril 2022

EXPLORATION AMSECO LTÉE

États de la situation financière

31 décembre 2021 et 2020

	Note	2021	2020
Actifs			
Actifs courants			
Encaisse		12 616 \$	94 680 \$
Taxes sur les produits et services à recevoir		29 487	17 336
Frais payés d'avance		—	1 250
Placement	4	109 949	—
		152 052 \$	113 266 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	9	93 715 \$	210 318 \$
Capitaux propres			
Capital-actions	5	13 985 955	13 887 832
Surplus d'apport		1 200 451	1 158 238
Déficit		(15 128 069)	(15 143 122)
		58 337	(97 052)
Nature des opérations et continuité d'exploitation	1		
Engagement	12		
Total des passifs et des capitaux propres		152 052 \$	113 266 \$

Les notes des pages 5 à 18 font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil,

/s/ Jean Demarais, administrateur

/s/Roger Bourgeault, administrateur

EXPLORATION AMSECO LTÉE

États du résultat et du résultat global

Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	Note	2021	2020
Dépenses			
Charges administratives		96 960 \$	88 595 \$
Charges financières		73	610
Rémunération à base d'actions		42 213	–
		(139 246)	(89 205)
Autres			
Autres produits	4	112 985	–
Variation de la juste valeur du placement	4	41 314	–
		154 299	–
Résultat et résultat global		15 053 \$	(89 205)\$
Résultat dilué par action	7	0,001	(0,008)
Nombre moyen d'actions de base en circulation		14 076 609	11 228 078

Les notes des pages 5 à 18 font partie intégrante des états financiers.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	Note	Capital- actions et bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au 31 décembre 2019		13 746 232 \$	1 158 238 \$	(15 053 917)\$	(149 447)\$
Émission d'actions	5	141 600	—	—	141 600
Résultat et résultat global		—	—	(89 205)	(89 205)
Solde au 31 décembre 2020		13 887 832 \$	1 158 238 \$	(15 143 122)\$	(97 052)\$
Émission d'actions	5	98 123	—	—	98 123
Paiements fondés sur des actions	6	—	42 213	—	42 213
Résultat et résultat global		—	—	15 053	15 053
Solde au 31 décembre 2021		13 985 955 \$	1 200 451 \$	(15 128 069)\$	58 337 \$

Les notes des pages 5 à 18 font partie intégrante des états financiers.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

	Note	2021	2020
Provenance (affectation) de la trésorerie			
Exploitation			
Résultat		15 053 \$	(89 205)\$
Ajustements pour :			
Paiements fondés sur des actions		42 213	—
Autres produits payés en actions d'une entité à capital fermé		(68 635)	—
Variation de la juste valeur du placement		(41 314)	—
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation :			
Taxes sur les produits et services à recevoir		(12 151)	(12 563)
Frais payés d'avance		1 250	1 836
Créditeurs et charges à payer		(18 480)	13 884
		(82 064)	(86 048)
Financement			
Produit de l'émission d'actions	5	—	141 600
Variation nette de l'encaisse		(82 064)	55 552
Encaisse au début de l'exercice		94 680	39 128
Encaisse à la fin de l'exercice		12 616 \$	94 680 \$

Les notes des pages 5 à 18 font partie intégrante des états financiers.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

1. Nature des opérations et continuité d'exploitation

Exploration Amseco ltée (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le siège social est situé au 306, rue Sherbrooke Est, bureau 200, Montréal (Québec) H2X 1E6. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole AEL.

La Société ne possède plus de propriété minière à ce jour. Au 31 décembre 2021, la Société a un déficit de 15 128 069 \$ (15 143 122 \$ au 31 décembre 2020) et des flux de trésorerie négatifs affectés à l'exploitation de 82 064 \$ (86 048 \$ en 2020).

La continuité d'exploitation de la Société dépend de la découverte de nouveaux projets et de sa capacité à obtenir le financement nécessaire pour s'acquitter de ses engagements et obligations dans le cours normal de ses activités. Si la Société ne parvient pas à identifier de nouveaux projets, son exploitation pourrait être compromise.

Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») ainsi que d'après l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Les conditions ci-dessus indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Ces états financiers ne comprennent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et passifs si l'hypothèse de la continuité s'avérait non fondée.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers ont été préparés conformément aux IFRS.

Les méthodes comptables appliquées dans ces états financiers sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Le 28 avril 2022, le conseil d'administration a approuvé ces états financiers.

b) Base d'évaluation

Ces états financiers ont été établis au coût historique, à l'exception du placement et de la rémunération à base d'actions, qui sont évalués à la juste valeur

Ces états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation, selon laquelle la Société serait en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'année au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les années futures touchées par ces révisions.

Des informations concernant les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers et des informations concernant les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant sont fournies à la note 1, « Nature des opérations et continuité d'exploitation », et à la note 11, « Juste valeur des instruments financiers ».

Juste valeur du placement

La juste valeur du placement qui n'est pas négocié sur un marché actif est établie au moyen de techniques d'évaluation. La société pose des jugements aux fins de la sélection de diverses méthodes ainsi que des hypothèses qui reposent essentiellement sur les conditions de marché prévalant à la clôture de chaque exercice. Il y a lieu de se reporter à la note 11 pour obtenir des précisions sur les principales hypothèses qui ont été utilisées.

3. Principales méthodes comptables

a) Provision

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée en charges financières.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Capital social et bons de souscription

Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

c) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à des membres du personnel, des directeurs, des consultants et des courtiers est comptabilisée comme charge, avec comptabilisation de l'augmentation du surplus d'apport qui en est la contrepartie, au cours de la période où les participants acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits. Pour les droits à des paiements fondés sur des actions assortis de conditions accessoires à l'acquisition des droits, la juste valeur à la date d'attribution du paiement fondé sur des actions est évaluée afin de refléter ces conditions, et les écarts entre les résultats attendus et les résultats réels ne donnent lieu à aucun ajustement.

Les accords de paiement fondés sur des actions aux termes desquels la Société reçoit des biens ou des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres sont comptabilisés comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont la Société a obtenu ces instruments de capitaux propres. La Société évalue directement les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut pas être estimée de façon fiable, auquel cas la juste valeur sera établie indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

d) Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Impôt sur le résultat (suite)

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte déductible d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement aux années antérieures. L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale), ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales ou des entreprises contrôlées conjointement, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est reconnu en tant que produit ou charge en résultat net sauf lorsqu'il découle de regroupements d'entreprises ou de transactions reconnues dans les capitaux propres. Par conséquent, lorsque l'impôt différé est lié à des composantes des capitaux propres, une recherche rétrospective est nécessaire afin de déterminer l'ajustement des impôts (par exemple, un changement des taux d'impôt ou un changement dans le montant des actifs d'impôt différé reconnus) qui devrait être reconnu en capitaux propres.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt censés être appliqués aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôts exigibles, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôts exigibles et de réaliser les actifs d'impôt sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Résultat de base et dilué par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement pour tenir compte des actions autodétenues. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après ajustement pour tenir compte des actions autodétenues, doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires dilutives potentielles, lesquelles englobent les options sur actions.

f) Instruments financiers

Classement et évaluation

Les actifs financiers sont classés et évalués en fonction de trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Les passifs financiers sont classés et évalués en fonction de deux catégories : au coût amorti ou à la JVRN. Les dérivés incorporés dans des contrats où le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application de la norme ne sont pas séparés, mais l'instrument financier hybride dans son ensemble est évalué aux fins du classement.

Le tableau qui suit présente le classement des actifs et passifs financiers.

Actif/passif	Catégorie
Encaisse	Coût amorti
Placement	JVRN
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti

Dépréciation

La dépréciation des actifs financiers est basée sur les pertes de crédit attendues. L'application du modèle basé sur les pertes de crédit attendues nécessite le recours à un jugement considérable, notamment la prise en compte de l'incidence des changements dans les facteurs économiques sur les pertes de crédit attendues, lesquelles seront déterminées sur une base pondérée en fonction de leur probabilité.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Instruments financiers (suite)

Dépréciation (suite)

À chaque date de clôture, ce nouveau modèle de dépréciation s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou à ceux qui sont évalués à la JVAÉRG, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et des actifs contractuels.

Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, ensuite, leur évaluation est tributaire de leur classement. Si un actif ou passif financier n'est pas évalué ensuite à la JVRN, l'évaluation initiale tient compte des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

4. Placements

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a reçu 50 000 \$ et 100 000 actions ordinaires de la société LithiumBank, une entité à capital fermé, à la suite de l'annulation de la lettre d'intention signée le 2 novembre 2020 entre la Société et LithiumBank. La valeur des actions a été initialement évaluée à 68 635 \$ d'après l'évaluation découlant d'un financement privé conclu par LithiumBank dans les jours suivant la réception des actions ordinaires par la Société, moins la valeur attribuée aux bons de souscription inclus dans ce financement.

Au 31 décembre 2021, le placement a été réévalué à 109 949 \$ d'après l'évaluation découlant du plus récent financement, moins la valeur attribuée aux bons de souscription inclus dans ce financement. Une variation de juste valeur du placement de 41 314 \$ a été comptabilisé à l'état du résultat.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

5. Capital-actions

Le capital-actions de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées ou des actions à émettre.

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital, et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 décembre 2019	10 618 884	13 746 232 \$
Émission d'actions	2 360 000	141 600
Solde au 31 décembre 2020	12 978 884	13 887 832
Émission d'actions	1 635 386	98 123
Solde aux 31 décembre 2021	14 614 270	13 985 955 \$

Le 30 avril 2021, la Société a émis 1 635 386 actions au prix de 0,06 \$ afin de s'acquitter de créances totalisant 98 123 \$ envers des membres du conseil d'administration, de la cheffe de la direction financière et du chef de la direction.

6. Paiements fondés sur des actions

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu dudit régime correspond à 10 % des actions en circulation.

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut pas être inférieur à la valeur marchande des actions ordinaires la veille de l'attribution. De plus, la date d'échéance ne peut pas excéder 10 ans. Les options octroyées aux employés et consultants qui ne fournissent pas de services en relation avec les investisseurs deviennent dès leur octroi la pleine propriété de leurs propriétaires. Pour un consultant qui fournit des services en relation avec les investisseurs, les options octroyées seront acquises graduellement sur une période de 12 mois suivant la date de l'octroi, à raison de 25 % par trimestre.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019

6. Paiements fondés sur des actions (suite)

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	488 500	0,65 \$	488 500	0,65 \$
Octroi	595 000	0,08	—	—
Options expirées	(81 000)	2,15	—	—
En circulation à la fin de l'exercice	1 002 500	0,19 \$	488 500	0,65 \$
Exercçables	1 002 500	0,19 \$	488 500	0,65 \$

Pour l'exercice close le 31 décembre 2021, l'application du modèle de la juste valeur a entraîné une charge de 42 213 \$ (néant en 2020).

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

6. Paiements fondés sur des actions (suite)

	2021				2020			
Date d'expiration	Options en circulation			Prix d'exercice	Options en circulation			
	Nombre d'options	Nombre d'options exerçables	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)		Nombre d'options	Nombre d'options exerçables	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	
Janvier 2021	-	-	-	4,50	3 750	3 750	0,08	
Mai 2021	-	-	-	2,20	12 250	12 250	0,42	
Juillet 2021	-	-	-	2,00	65 000	65 000	0,58	
Juin 2022	7 500	7 500	0,47	1,00	-	-	-	
Juin 2022	25 000	25 000	0,47	0,10	-	-	-	
Juin 2022	70 000	70 000	0,47	0,08	-	-	-	
Décembre 2023	110 000	110 000	1,92	1,00	117 500	117 500	2,92	
Octobre 2028	265 000	265 000	6,83	0,10	290 000	290 000	7,83	
Mai 2031	525 000	525 000	9,34	0,08	-	-	-	
	1 002 500	1 002 500			488 500	488 500		

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

7. Résultat par action

Les options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation parce que ces dernières n'ont pas d'effet dilutif, puisque le cours moyen du marché est supérieur au prix d'exercice des options.

8. Impôts sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	2021	2020
Résultat avant impôts	15 053 \$	(89 205)\$
Impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 26,5 % en 2021 (26,5 % en 2020)	3 990 \$	(23 639)\$
Variation des impôts sur le bénéfice résultant des éléments suivants :		
Dépenses non déductibles	11 186	139
Effet fiscal des pertes d'exploitation et différences temporelles non constatées	–	23 500
Variation de la juste valeur des placements non imposable	(10 948)	–
Utilisation des pertes autre qu'en capital reportées	(4 228)	–
	– \$	– \$

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

8. Impôt sur le résultat (suite)

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour ces éléments, car il est improbable que des bénéfices imposables soient réalisés à l'encontre desquels ces éléments pourront être utilisés.

	2021	2020
Pertes autres qu'en capital reportées prospectivement	930 785 \$	935 013 \$
Immobilisations	5 398	5 398
Actifs de prospection et d'évaluation	763 287	763 287
	1 699 470 \$	1 703 698 \$

Au 31 décembre 2021, la Société dispose de pertes autres qu'en capital qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur les résultats des années à venir. Ces pertes n'ont pas été comptabilisées et expirent aux dates suivantes :

	Fédéral	Québec
2026	129 683 \$	104 497 \$
2027	269 262	265 711
2028	337 432	333 226
2029	301 037	299 729
2030	466 270	464 565
2031	467 951	462 706
2032	385 298	379 109
2033	346 411	346 411
2034	309 328	309 328
2035	133 880	133 880
2036	54 273	54 273
2037	57 692	57 692
2038	107 381	107 381
2039	43 694	43 694
2040	88 682	88 682
	3 498 274 \$	3 450 884 \$

9. Transactions entre parties apparentées

Les parties apparentées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés contrôlées par les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-après.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

9. Transactions entre parties apparentées (suite)

Les opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Les transactions avec les sociétés contrôlées par les principaux dirigeants ou avec les dirigeants sont les suivantes :

	2021	2020
Charges administratives		
Honoraires de consultation	8 500 \$	7 000 \$
Frais de loyer	–	3 615
Frais de gestion	12 500	1 223

Au 31 décembre 2021, les créiteurs et charges à payer incluent des sommes à payer à des parties apparentées de 87 000 \$ (175 870 \$ en 2020).

10. Politiques et procédés de gestion du capital

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'acquisition et la mise en valeur éventuelle de ces projets.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour les exercices financiers à l'étude est présenté à la note 5 et aux états des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

11. Instruments financiers et gestion des risques financiers

Juste valeur des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers courants, composés de l'encaisse et des créditeurs et charges à payer, s'approchent de leur juste valeur à cause de leur échéance immédiate ou à court terme.

La juste valeur au 31 décembre 2021 du placement dans une entité à capital fermé, LithiumBank, a été estimée au moyen de l'approche par le marché.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, la juste valeur a été établie au moyen de l'évaluation découlant du plus récent financement, moins la valeur attribuée aux bons de souscription inclus dans le plus récent financement, tel qu'il a été calculé à l'aide du modèle Black-Scholes. Pour estimer la juste valeur, la direction s'est appuyée sur toute l'information pertinente dont elle disposait et a appliqué la méthode qui, selon elle, aurait été employée par des intervenants sur le marché.

La société utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des instruments financiers selon leur technique d'évaluation :

Niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : d'autres techniques pour lesquelles toutes les données d'entrées ayant une incidence importante sur la juste valeur enregistrée peuvent être observées directement ou indirectement;

Niveau 3 : des techniques qui utilisent des données d'entrées ayant une incidence importante sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données de marché observables.

Le placement dans une entité à capital fermé est un instrument financier de niveau 3.

Exposition et gestion des risques

La Société est exposée à un certain nombre de risques à divers degrés. Le type de risque et la façon dont l'exposition est gérée sont décrits ci-dessous :

i) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours des devises étrangères, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les produits de la Société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir les expositions au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

Risque de change

La Société n'est pas exposée au risque de fluctuation des taux de change étant donné que toutes ses transactions jusqu'à ce jour ont été conclues en dollars canadiens.

EXPLORATION AMSECO LTÉE

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020

11. Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Exposition et gestion des risques (suite)

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements lorsqu'ils viennent à échéance.

Tel qu'il est indiqué à la note 10, la Société gère ce risque par la gestion de sa structure du capital. En outre, elle gère le risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés.

iii) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte financière si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement de la trésorerie. La valeur comptable de cet actif financier représente l'exposition maximale au risque de crédit en date de ces états financiers.

Le risque de crédit sur la trésorerie est limité, puisque les parties contractantes sont des institutions financières ayant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales.

12. Engagement

La société s'est engagée à faire des paiements aux termes d'un contrat d'assurance. L'engagement représente 3 059 \$ au cours de l'exercice 2022.